



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PREFECTURE DES YVELINES

Direction de la Réglementation et des Elections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**projet de microcentrale hydroélectrique de Denouval sur la commune de Carrières-sous-Poissy,  
présenté par la société CH Denouval sise 74 rue Lieutenant de Montcabrier –  
Technoparc de Mazeran - CS 10034 – 34536 BEZIERS cedex**

Par arrêté n°19-0127 du 27 décembre 2019, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours est prescrite **du jeudi 23 janvier 2020 à 08 heures 30, au samedi 22 février 2020 inclus, à 12 heures 30 sur les communes d'Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy et Poissy.**

Le commissaire enquêteur est Mr. Stéphane du Crest de Villeneuve, ingénieur hydrogéologue de formation, proviseur (E.R).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- Sur internet à l'adresse suivante : [www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau](http://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau).
- Sur support papier dans les mairies précitées et à la préfecture des Yvelines, bureau de l'environnement et des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versailles (78000)).

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé dans les mairies précitées.

- Sur un poste informatique, situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines du lundi au vendredi, de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures 45.

Le public pourra formuler ses observations et propositions sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante :

- <http://microcentrale-hydroelectrique-denouval-carrieres-sous-poissy.enquetepublique.net/>

Les observations et propositions peuvent également être transmises à l'adresse électronique suivante :

- [microcentrale-hydroelectrique-denouval-carrieres-sous-poissy@enquetepublique.net](mailto:microcentrale-hydroelectrique-denouval-carrieres-sous-poissy@enquetepublique.net)

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact relative au projet.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Carrières-sous-Poissy – 1 place Saint-Blaise 78955 CARRIERES-SOUS-POISSY, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition à la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement les personnes qui le souhaitent, dans les mairies lors des permanences suivantes :

### **CARRIERES-SOUS-POISSY (siège de l'enquête)**

- Jeudi 23 janvier 2020 de 09h00 à 12h00
- Samedi 22 février 2020 de 09h00 à 12h00

### **POISSY**

- Samedi 1er février 2020 de 09h00 à 12h

### **ANDRESY**

- Mercredi 5 février 2020 de 13h30 à 16h30

### **ACHERES**

- Mardi 18 février 2020 de 13h30 à 16h30

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public dans les mairies concernées, à la préfecture, et sur internet à l'adresse suivante [www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau](http://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau), à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

- TOTAL QUADRAN - 74 rue Lieutenant de Montcabrier - Technoparc de Mazeran – CS 10034 34536 Béziers Cedex – Mr. Thibaut Da Soller, Chef de Projets - GRP / TOTAL QUADRAN - Tél : 05 32 11 15 79 (3105) - GSM : 07 77 36 15 46 - Email : [t.dasoller@quadran.fr](mailto:t.dasoller@quadran.fr)

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale au titre du code de l'environnement, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.